

COMMUNIQUÉ

m2A et APAMAD, un partenariat fort pour l'accompagnement des personnes âgées

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) et APAMAD ont signé une convention de SIEG (Services d'intérêt économique général) pour l'accompagnement des personnes âgées.

L'APAMAD, association à but non lucratif reconnue de mission d'utilité publique basée dans le Haut-Rhin depuis 70 ans, porte des missions fortes :

- D'accueil, d'information, d'accompagnement et d'aide aux familles, aux personnes en situation de handicap, d'isolement ou fragilisées par la maladie ou le vieillissement, quel que soit leur âge, notamment lorsqu'elles souhaitent poursuivre et terminer leur vie dans un environnement choisi.
- De soutien et d'accompagnement des familles ou proches qui s'occupent de personnes en perte d'autonomie, et en particulier celles en fin de vie.
- De représentation et défense des intérêts des seniors, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs familles auprès des instances consultatives et décisionnelles.
- D'animation et de promotion de la politique d'accompagnement des seniors, des personnes âgées, et des personnes en situation de handicap auprès de la population et des différentes instances politiques et sociales.

Ces activités sont reconnues par m2A comme service d'intérêt économique général au sens du droit communautaire, nécessitant la mise en œuvre d'obligations de service public. Dans ce cadre, elle soutient les actions initiées et conçues par l'association en lui octroyant une subvention de 174 373 € pour 2020.

Les actions intégrées à la convention au bénéfice des habitants des communes de m2A sont :

- **Le service d'aide à l'aménagement du logement** (Aides Techniques et Aménagement du Logement - ATAL). L'équipe ATAL de l'association propose un suivi individualisé aux seniors qui ont ainsi accès durant une année à des compétences d'ergothérapie et à un accompagnement à la compréhension des aides financières mobilisables. Une assistance pour la réalisation des travaux nécessaires à l'aménagement du logement est également proposée.
- **Le service « Escapassions »** qui permet aux personnes en début de pathologie cognitive de bénéficier d'activités adaptées à leurs difficultés (sortie à la journée, cycle d'ateliers favorisant le maintien de l'autonomie).
- **L'accès à Rivage, la plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants** afin de lutter contre leur isolement et leur épuisement en agissant le plus en amont possible (cycles d'ateliers d'information-discussion et d'ateliers de prévention, soutien psychologique individuel).
- **Le service de portage à domicile de repas aux personnes âgées.**

La convention a été signée pour une durée de trois ans.

Pour en savoir plus sur l'offre de service de l'APAMAD / <https://www.apamad.fr/>

Contact presse m2A
Olivier Dieu

Responsable des relations presse
Tél. 06 02 08 38 76
olivier.dieu@mulhouse-alsace.fr